RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Bouin, le 17 juin 2025

MAIRIE DE BOUIN

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

LE LUNDI 23 JUIN 2025

À 20H00 à la mairie – salle des mariages - Séance publique du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR :

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AVRIL 2025

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

2. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - AUTORISATION DE RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI PERMANENT LORSQUE LES BESOINS DES SERVICES OU LA NATURE DES FONCTIONS LE JUSTIFIENT

3. PERSONNEL CONTRACTUEL, TITULAIRE ET STAGIAIRE DE LA FPT – MAINTIEN DU REGIME INDEMNITAIRE SUITE A LA REDUCTION DE L'INDEMNISATION DES PERIODES DE CONGES DE MALADIE ORDINAIRE A PLEIN TRAITEMENT – PASSAGE A 90 % DU TRAITEMENT – A COMPTER DU 23 JUIN 2025

FINANCES LOCALES

4. SUBVENTION - PARTICIPATION AU TITRE DE L'ANNEE 2025 - OGEC DE BOUIN

5. SUBVENTION 2025 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ATLANTIQUE SELF DEFENSE DE BOUIN

6. SUBVENTION 2025 – ATTRIBUTION SUBVENTIONS A L'ASSOLI

7. SUBVENTION 2025 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION DES GOBEURS D'HUITRES

8. SUBVENTION 2025 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION DE BOUIN C'EST BON

AFFAIRES GENERALES

9. LOGEMENTS POUR TRAVAILLEURS SAISONNIERS : MISE A JOUR REGLEMENT INTERIEUR

10. LANCEMENT DU PROGRAMME DE L'OPERATION RENOVATION DES PONTS

11. CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAUTAIRE

12. APPEL A MANIFESTATION D'INTERET – « DYNAMISER LE CENTRE BOURG PAR LE COMMERCE »

13. FRAIS DE GESTION DES ECLUSES – NOUVELLE CONVENTION DE PRESTATION HYDRAULIQUE

COMMUNE de BOUIN
Place de l'Église - 85230 BOUIN
Téléphone : 02 51 49 74 14 – Courriel : secretaire.general@bouin.fr

ENVIRONNEMENT

14. AGRICULTURE : POSITION COMMUNALE AU SUJET DE L'AGRIVOLTAÏSME
15. ASSAINISSEMENT – MISSION MAITRISE D'ŒUVRE – ETUDE DIAGNOSTIC DU RESEAU D'ASSAINISSMENT DE LA COMMUNE
16. ENQUETE PUBLIQUE – PERMIS EXCLUSIF DE RECHERCHE LOIRE LARGE – AVIS DU CONSEIL

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCE

17. DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
18. TIRAGE AU SORT POUR LA DESIGNATION DES JURES D'ASSISES

INFORMATIONS DIVERSES

L'ensemble des conseillers municipaux a la possibilité d'envoyer ses questions à Monsieur le Maire par mail (maire-de-bouin@bouin.fr), copie DGS (secretaire.general@bouin.fr) 48h avant le conseil municipal pour qu'une réponse y soit apportée lors de la séance.

Signé électroniquement par :
Thomas Gisbert
Date de signature : 27/06/2025
Qualité : Maire de Bouin